

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 36 (1939)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

† Constant Gremaud

La Section de « La Gruyère » vient de perdre un de ses chers membres vétérans en la personne du dévoué et sympathique Constant Gremaud, à Morlon. Apiculteur avisé, M. Gremaud assistait régulièrement aux assemblées et aux visites de ruchers organisées par sa Section. Plein d'expérience dans le domaine apicole, il prenait volontiers part aux discussions et savait toujours donner de sages et précieux conseils à ses collègues débutants. Charpentier de son métier, il avait construit lui-même un magnifique pavillon qu'il a exploité avec un grand dévouement jusqu'à sa mort survenue à l'âge de 84 ans.

M. Gremaud était estimé non seulement de ses collègues apiculteurs, mais encore de tous ses concitoyens qui lui confièrent différents postes importants. Il fut, en effet, député au Grand Conseil, président de paroisse, syndic de sa commune. Le souvenir de cet homme de bien, de cet excellent apiculteur, restera vivace dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de l'apprécier.

L. G. C.

† M. l'Abbé P. Métais

On nous annonce le décès, à l'âge de 87 ans, de M. l'abbé P. Métais. C'est le fondateur du journal *L'Apiculture Française*, une des meilleures publications de nos collègues d'outre-Jura.

Toujours affable, obligeant, prêt à rendre service à tous, il a formé de nombreux élèves qui lui ont conservé leur estime et leur affection. Il a passé en faisant le bien. Son souvenir restera parmi ceux des zélés propagandistes qui ont le plus contribué à la prospérité de l'apiculture française.

Nous présentons à la Rédaction de *L'Apiculture Française* les plus vives condoléances de tous ceux qui ont su apprécier depuis longtemps la haute valeur de ce journal.

Schumacher.

Assemblée des délégués

L'assemblée statutaire aura lieu à Lausanne, Restaurant du Théâtre, le samedi 4 mars, avec l'ordre du jour habituel qui sera publié dans le numéro de mars.

Le Comité.

Congrès international d'apiculture

Ce Congrès aura lieu à Zurich, selon décision de la Commission internationale, du 6 au 9 août 1939.

Tous les apiculteurs réserveront à l'avance ces dates pour se rencontrer à l'Exposition avec nos collègues étrangers.

Vétérans

Les sections qui ont des « vétérans » sont invitées à les annoncer, avec nom, prénom, adresse exacts, à M. Ch. Thiébaud, Corcelles (Ntel) pour le 15 février, dernier délai, cela en vue de la confection des « gobelets de vétérans ».

Conseils aux débutants pour Février

Il vente et pleut, le lac est gris-ardoise, les arbres gémissent et les corbeaux se plaignent... Vraiment, il fait bon chez soi, pour ceux qui peuvent y rester ou rentrer chez soi pour ceux que leur travail appelle au dehors. Et pourtant, malgré les aspects rébarbatifs et hostiles de cette saison, quelques sourires apparaissent déjà. Nous avons eu quelques sorties d'abeilles et les mortes ont été expulsées. Leur nombre est restreint, ce qui nous permet d'espérer que jusqu'ici l'hivernage s'est bien passé. Puis nous avons entendu déjà tel oiseau précoce saluer les premiers rayons de soleil, nous avons lu que le merle essayait sa flûte sur les rives privilégiées de Montreux. Et autre signe, venant des hommes, les catalogues de jardiniers nous arrivent avec des offres toutes pleines de promesses printanières... Tout cela vaut mieux que la lecture des quotidiens politiques et des menaces de guerre.

La radio en a parfois de bonnes... quand elle se mêle de ce qu'elle ne connaît qu'imparfaitement. En nous parlant de l'électricité à l'Exposition nationale de Zurich, on nous annonçait que la fée électricité nous donnerait le moyen d'éveiller nos abeilles, par le chauffage électrique, au moment de la floraison... S'il avait fallu attendre l'Exposition de Zurich pour que nos abeilles s'éveillent au moment de la floraison, l'homme ne connaîtrait guère encore la saveur et les bienfaits du miel et la fructification des fleurs serait chose inconnue encore. Heureusement, quelqu'un y avait pensé, alors que l'homme ne savait encore rien et qu'il se bornait à cueillir ce qui lui était gratuitement offert... N'allez pas conclure, de ce que nous venons d'écrire, que nous sommes réfractaires à l'électricité ou encore à tout ce que l'Exposition de Zurich se prépare à nous offrir. Au contraire, réservez dès main-

tenant les journées des 6 au 9 août pour assister au Congrès international où se réuniront à Zurich les apiculteurs du monde entier. Vous y verrez un tableau de l'apiculture suisse et pourrez y nouer des relations avec nombre de personnalités éminentes.

En attendant ces belles journées, revenons au temps présent. Il n'y a encore rien à faire au rucher proprement dit, si ce n'est la surveillance des toitures, soubassements et trous de vol, car, par les coups de vent, ce que vous aviez pu croire très solide ou en ordre, peut être dérangé, bouleversé et provoquer désordre ou perte de colonies.

Vous avez peut-être des projets. Vous avez raison, l'homme normal ne renonce que bien tard ou pas du tout à bâtir ou à planter (souvenez-vous de la fable). Mais laissez-moi vous le répéter : Avant de vous lancer... il faut réfléchir, apprendre, savoir autant que possible. Pas plus en apiculture qu'en nulle autre science ou art, le savoir ne vient en un jour. Les « vite dégoutés » sont ceux qui ont cru qu'il n'y avait qu'à... récolter.

« Vieille rengaine ». Hélas oui. Mais que voulez-vous, le rédacteur a passé l'âge des étourderies de jeunesse, un brin d'expérience de la vie des autres et de la sienne propre lui dicte ces considérations banales, quoique souvent complètement méconnues. D'ailleurs, il semble bien qu'en tous domaines on revienne à cette notion : apprendre, faire un apprentissage, pour n'être pas un simple manœuvre à la merci de toutes les fluctuations. Or, le rédacteur constate que, malgré qu'il ait beaucoup lu et vu, il a de plus en plus conscience de son incommensurable ignorance et que chaque jour presque il a l'occasion de se dire : Ce que tu sais n'est rien à côté de ce que tu ne sais pas.

Assez sermonné, n'est-ce pas ? Je conclus : c'est encore le moment, la saison de l'étude, ou tout au moins de revoir, de préciser ce que l'on croyait savoir, de piocher ses bouquins, de lire et de relire, car plus tard... quand vous entendrez s'envoler un essaim, ce ne sera pas le moment d'apprendre à lire. Profitez donc de ce mois pour bouquiner ou relire d'anciennes années du *Bulletin* ou pour aller passer une soirée avec tel vieux « bourdon » de votre connaissance qui sera heureux de vous faire part de son expérience. Si vous savez y mettre du tact, l'approcher comme on le fait avec une colonie qui mérite des égards, vous pourrez apprendre bien des choses, ce ne sera pas du temps perdu... et vous lui aurez fait plaisir aussi, ce qui est déjà quelque chose d'appréciable.

Nous publions dans ce numéro divers articles qui nous sont venus de collègues ne maniant pas la plume à l'ordinaire, mais qui n'en sont que plus importants. Prêtez-leur toute votre attention.

Bonne fin d'hiver et à bientôt les joyeuses sorties annonciatrices du renouveau, toujours jeune.

St-Sulpice, 23 janvier.

Schumacher.

P. S. — Préparez votre agenda en y faisant déjà certaines inscriptions ou, si vous ne l'avez pas encore, hâtez-vous de le demander à M. Hæsler, à St-Aubin (Ntel), qui vous l'enverra par retour du courrier.

Dons reçus

Pour le *Bulletin* : L. Mages, Lausanne, fr. 1.— ; A. Breton, Courgenay, fr. 2.—.

Hypothèse de V. Benussi-Bossi sur la détermination du sexe chez les abeilles

par W. Fyg (Liebefeld).

Lors des assises apicoles de Turin, en septembre 1937, le professeur Angeleri, directeur de l'« Istituto di Apicoltura moderno », a fait un rapport, à propos de la détermination du sexe chez les abeilles, sur une nouvelle hypothèse établie par le Père bénédictin Dr Benussi-Bossi. Ce rapport a paru, il y a peu de temps, dans la *Rivista di Apicoltura*. Le fait que cette publication a déjà été étudiée et analysée dans différentes revues apicoles étrangères, prouve que les apiculteurs s'intéressent encore grandement à cette question si débattue et si controversée de la détermination du sexe chez les abeilles. Cela est d'autant plus réjouissant qu'il s'agit là non d'un problème d'ordre pratique, mais d'une question purement scientifique et il est certain que nos apiculteurs suisses également s'occupent de cette question. (Le *Bulletin de la Société romande d'apiculture* lui a déjà voué plusieurs rubriques de 1914 à 1918.)

Si, par le présent travail, l'hypothèse de Benussi-Bossi doit être expliquée et jugée objectivement, il convient tout d'abord de le faire en faisant précéder l'étude de l'anatomie et des fonctions des organes génitaux de la reine au moyen de planches établies par la dissection.

Dans ce but, je ferai usage des descriptions parfaites des organes sexuels de la reine dues à G.-H. Bishop et R.-E. Snodgrass, ainsi que de mes propres recherches.

Les clichés 97 et 98 représentent les organes sexuels et l'anatomie de l'aiguillon chez une reine normale en période de ponte.

Les deux organes en forme de poire (Ov ; E₁/E₂) et qui remplissent presque les deux tiers de la cavité abdominale sont les ovaires dans lesquels les œufs se forment. Chaque ovaire est composé de 160 à 180 tubes ovigènes

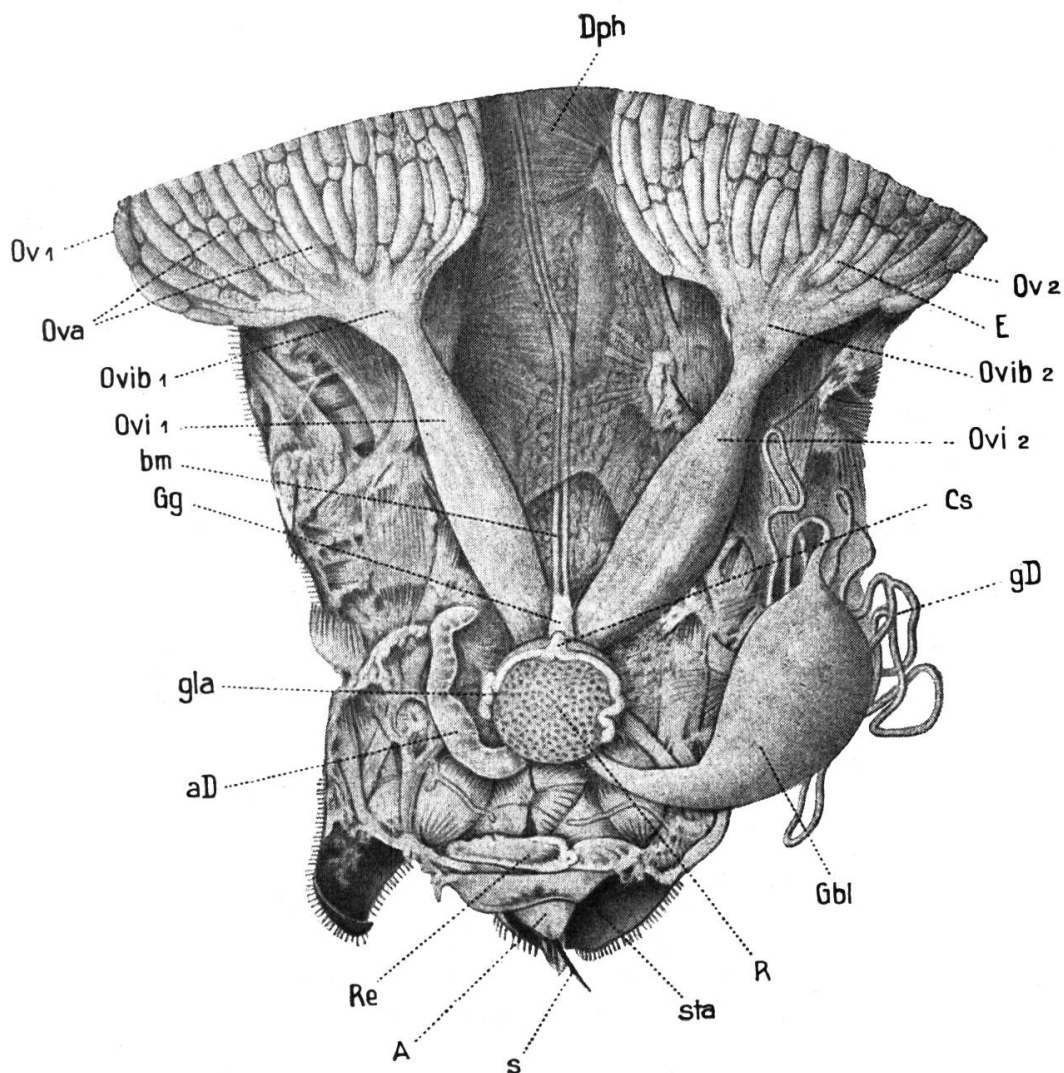


Fig. 97.

Vue dorsale des organes sexuels et de l'aiguillon de la reine.
(Dessinée par l'auteur ; grossissement 12 fois.)

Ov₁/Ov₂ : ovaires.

Ova : tubes ovigènes.

E : œuf adulte.

Ovi₁/Ovi₂ : oviductes gauche et droit.

R : vésicule spermatique.

Cs : canalicule séminifère.

gla : glandes de la vésicule séminale.

Dph : diaphragme abdominal.

bm : moëlle abdominale.

Gg : dernier ganglion nerveux dorsal (ganglion IV).

Gbl : poche à venin.

gD : glande à venin.

aD : glande alcaline.

Re : rectum (coupé).

A : papille anale.

S : aiguillon avec ses deux fourreaux.

sta : poche de l'aiguillon.

(*Ova*) qui viennent aboutir dans un réceptacle commun en forme de calice (*Ovib* et *Eb*). Au sommet de chaque tube qui devient filiforme à son extrémité dirigée vers la tête de la reine, se trouvent les cellules germinatives qui donnent naissance, par un long processus de formation et de croissance, aux œufs

prêts à être pondus (E ; e). Les réceptacles ou bassinets (Ovib et Eb) se continuent par les oviductes (Ovi et El¹/El²), canaux (gauche et droit) qui aboutissent, après un parcours postérieur, sous la vésicule séminale (R ; Sb), dans une cavité impaire, le vagin (cliché 98, S ; 99, Vag).

Du plancher du vagin s'élève une proéminence, une languette ridée transversalement (98, Sz) et le vagin continue plus en arrière par la vulve (98, Sv^h) qui, au moyen d'un orifice transversal passablement ouvert (cliché 98, Gö ; 99, Ovag), est en communication directe, près de la base de l'appareil de l'aiguillon (98, St), avec la poche à venin (Sta) ; cette dernière conduit au dehors. Des deux côtés de la vulve et du vagin, sous forme de cavités séparées et fermées en avant, se trouvent les poches de fécondation (98, Bgt ; 99, Bcp₁/Bcp₂) ; ces organes pairs s'ouvrent sous forme de fente (99, Obcp) également dans la poche de l'aiguillon, tout près de l'entrée du vagin (99, Ovag). Au-dessus du vagin, nous trouvons la vésicule séminale (97, R ; 98, Sb), organe sphérique entouré d'un épais réseau de trachées ; cette vésicule sert de réservoir aux spermatozoïdes introduits par le bourdon lors de la fécondation ; ces derniers sont ensuite délivrés selon les besoins par le canal séminifère (97, Cs ; 98, Sbg ; 99, Cs) qui relie directement la vésicule séminale au vagin. Juste avant son entrée dans la vésicule séminale, le canal séminifère présente, dans sa paroi, un appareil musculaire hautement différencié, la pompe séminale (98, ) ; la structure et le fonctionnement de cet appareil ont été étudiés et décrits surtout par E. Bresslau et par A. Adam. Cette pompe séminale joue un rôle prépondérant dans les différents processus ayant trait à la détermination du sexe chez les abeilles.

Chaque apiculteur sait que la reine ne peut pondre des œufs d'ouvrières et de reines qu'après la fécondation ; si, pour une raison ou une autre, elle n'est pas fécondée, elle ne pourra produire que des bourdons. Cela nous prouve : 1° que tous les œufs des ovaires sont primitivement destinés à ne produire que des mâles et des femelles seulement après la fécondation et 2° que les œufs sont capables, sans fécondation, de donner naissance à un individu mâle (parthénogénèse).

Je ne veux pas m'étendre sur cette question à laquelle sont attachés les noms de Janscha (1775), Janisch (1789), Huber (1792-1814) et Dzierzon (1845), et à l'étude scientifique de laquelle se sont voués Siebold (1856), Leuckart (1858), Petrunkevitch (1901) et Nachtsheim (1912-1913). Ceux qui s'y intéressent peuvent trouver tous les renseignements au chapitre IV de l'ouvrage du professeur von Buttel-Reepen : « *Leben und Wesen der Bienen* » (Brunswick, Edition Fr. Vieweg et fils, 1915).

Ce qu'il nous intéresse de savoir, c'est que la fécondation des œufs, qui détermine le sexe, se fait dans le vagin (98 S ; 99 Vag). Les œufs, après leur formation dans l'ovaire (e), quittent les canaux ovigènes aussitôt leur maturité atteinte et descendent par les oviductes (El¹ ; El²) dans le vagin. Un de ces œufs est-il destiné à former une ouvrière ou une reine, qu'il est évident qu'à ce moment la pompe séminale entre en activité et expulse une petite quantité de spermatozoïdes hors de la vésicule séminale (Sb) au moyen du canal séminifère (Sbg) dans le vagin (S). A ce moment, il est probable que l'œuf qui doit être fécondé est appuyé par le

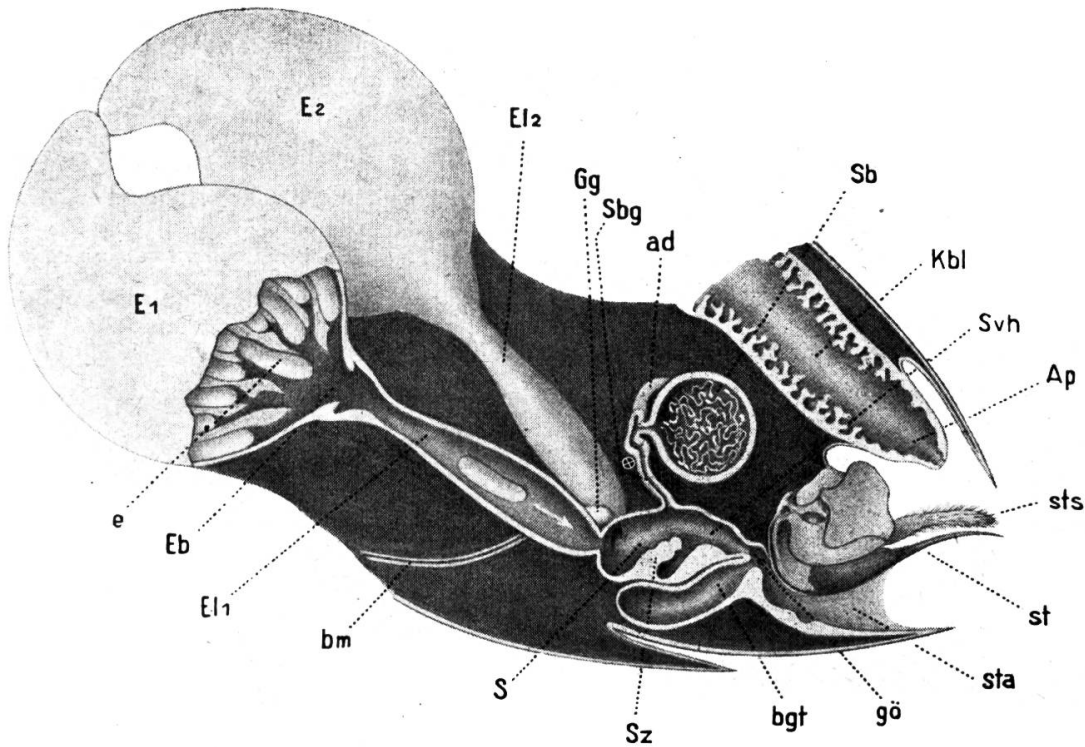


Fig. 98.

Coupe schématique longitudinale des organes génitaux de la reine.

E₁/E₂ : ovaires gauche et droit.
Eb : bassinet.
e : œuf mûr.
El₁/El₂ : oviductes gauche et droit.
S : vagin.
Sz : proéminence vaginale.
Svh : vulve.
gö : ouverture de la vulve.
Sb : vésicule séminale.
Sbg : canal séminifère.
 ⚙ : pompe séminale.

ad : glandes accessoires de la vésicule séminale.
bgt : poche de fécondation gauche.
bm : mœlle abdominale.
Gg : dernier ganglion nerveux dorsal (ganglion IV).
sta : poche de l'aiguillon.
st : aiguillon.
sts : fourreaux de l'aiguillon.
Kbl : rectum.
Ap : papille anale.

repli musculaire du vagin (*Sz*) contre l'orifice en forme d'entonnoir du canal séminifère. Plusieurs spermatozoïdes pénètrent alors par un orifice préformé (micropyle) dans l'œuf. Par la vulve et la poche de l'aiguillon, l'œuf fécondé quitte le système génital et est déposé dans une alvéole par la reine.

La fécondation proprement dite, c'est-à-dire la fusion intime du spermatozoïde avec l'œuf, d'après les recherches de H. Nachtsheim, s'effectue dans les trente minutes qui suivent la ponte.

Cette structure et cette manière de fonctionner de l'appareil génital de la reine prêtent à supposer que lors de la ponte des œufs de bourdon la pompe spermatique n'entre pas en fonction et la conséquence en serait que les œufs quittant le vagin n'ont aucune possibilité d'être fécondés.

Si cette supposition est réelle, on se demande instinctivement comment la reine arrive à déposer des œufs fécondés dans les alvéoles d'ouvrières et royaux et dans les cellules à bourdon des œufs non fécondés, autrement dit comment se fait-il que la pompe spermatique entre en action et sous quelle excitation pour fructifier les œufs d'ouvrières et qui est-ce qui la retient d'agir pour les œufs de mâles ?

Là gît la question encore non résolue de la détermination du sexe chez les abeilles. *(A suivre.)*

Concurrence

Dans le genre humain, chacun trouve un ou plusieurs de ses semblables prêts à le concurrencer, dans n'importe quelle activité : qu'il soit commerçant, artisan, paysan ou... député. Seul l'Etat n'admet pas la concurrence, puisque seul il peut percevoir les impôts (heureusement) et qu'il poursuit avec la dernière rigueur ceux qui cherchent à fabriquer de la monnaie à sa place, mêmes'ils mettent plus d'argent dans les pièces ou s'ils font les billets de banque plus gros que lui-même...

Voyons donc maintenant si, sur terre, il se trouve des êtres possédant aussi des privilèges pareils ; c'est peu probable, car, malgré toutes les recherches possibles, l'on acquiert la certitude que tout être qui vit doit lutter pour conserver ou obtenir sa pitance et sa place au soleil... et même à l'ombre.

Chez l'abeille, qui nous intéresse ici, que d'ennemis, d'adversaires et de concurrents. Nous ne voulons aujourd'hui rechercher que ces derniers et voir s'il y aurait, pour l'apiculteur, possibilité d'améliorer sa récolte de miel en luttant contre quelques-uns d'entre eux.

Dans le cours du printemps et le début de l'été, seules les diverses espèces de bourdons peuvent être cités comme concurrents sérieux : bourdons des mousses à l'habit doré, des pierres à l'habit noir et rouge, xylocopes aux ailes sombres, etc. ; tous plus chaudement vêtus que nos avettes, ils peuvent butiner par des températures relativement basses, quelques degrés au-dessus de zéro, qui engourdiraient immédiatement nos abeilles ; mais leur travail propre et soigné et leur nombre relativement restreint en font de très honnêtes adversaires, qui sont au reste indispensables puisque eux seuls peuvent aider à la fécondation des fleurs à calice profond.

Il en est de même pour toutes les abeilles sauvages à quel groupe qu'elles appartiennent. Les ammophiles, sphex, ichneumonides, syrfus, ne détournent pas non plus à leur profit de grosses quantités de nectar, et leur grande utilité en fait de précieux auxiliaires dans la lutte contre les insectes nuisibles.

Beaucoup de gens se figurent que lorsque le soleil disparaît derrière les crêtes bleues du Jura, et quand l'oiseau qui termine sa chanson et cache sa tête sous son aile, puis s'endort à la pâle clarté de la lune, que tous les insectes amateurs de nectar attendent une nouvelle aurore ou comme l'abeille qui, durant la nuit, fait mûrir son miel. Si cela est vrai pour une partie des hyménoptères, ce n'est pas le cas pour beaucoup d'autres insectes. En effet, par les nuits douces de la fin de l'été surtout, tout un peuple de papillons nocturnes, chaudement vêtus, du reste, danse et butine sur les fleurs à calice profond : sphynx aux ailes de velours sombres, aux yeux phosphorescents, à la trompe démesurément allongée, phalènes aux gilets blancs se gorgeant du nectar des trèfles rouges, des glaïeuls et des belles de nuit ; il arrive même que certains sphynx, lorsqu'ils ont humé la bonne odeur qui s'échappe du palais des abeilles, cherchent à y pénétrer ; si, par hasard, l'un ou l'autre y réussit, il n'en ressort pas vivant et nul ne supposerait au matin qu'un drame s'est passé dans la nuit, si à l'occasion l'apiculteur ne découvrait, dans un coin de la ruche, le cadavre, pelé, puis enduit de propolis, de ce prince de la nuit.

Par contre, les fourmis récoltent d'assez grosses quantités de miellat et même de nectar dans les fleurs à calice large ou peu profond.

Un autre insecte aussi cause un certain préjudice lors des miellées de forêt et sur les ombelles en particulier, sur les panais sauvages qui seraient, sans lui, d'excellentes fleurs mellifères : c'est le moine jaune qui, en fin d'été, est très répandu, mais comme nous ne connaissons qu'imparfaitement sa manière de se reproduire, nous ne pouvons rien indiquer de remèdes contre lui. Il ne faut pas oublier non plus le grand peuple des mouches de tout genre qui prélève aussi un large tribut de nectar et surtout de miellat.

Mais d'autres sont plus redoutables et nous n'allons pas les oublier : ce sont les guêpes et en particulier la guêpe vulgaire. En 1936, pendant plus de cinq semaines, les sapins blancs de notre région donnèrent une abondante miellée qui eut été la bienvenue, la récolte des fleurs ayant été nulle ; malheureusement, ce résineux était littéralement couvert de guêpes ; pas une abeille n'osa s'y aventurer, et le soir tard les sapins bourdonnaient encore et au petit jour, en secouant les branches, une grêle d'insectes jaunes, à moitié engourdis, dégringolaient : ils avaient passé la nuit sur les aiguilles.

Certains prétendent que la guêpe peut butiner à 4 km. de son nid, car son vol est puissant et son odorat très subtil ; il ne faut aussi pas oublier le miel qu'elle vole dans les ruches lorsqu'elle peut y pénétrer et les abeilles qu'elle tue pour dévorer le contenu de leur jabot.

Un autre concurrent très sérieux aussi est l'héristalis, ce dyptère dont la larve vit dans les eaux sales et les creux à purin ; l'insecte parfait, souvent très nombreux dans la seconde partie de juillet, ne permet pas à lui seul de faire une seconde récolte, surtout si cette dernière est faite sur des ombelles, des moutardes ou des fleurs peu profondes. De taille légèrement plus grosse que nos butineuses, il envahit les champs fleuris de ses légions et il n'est pas exagéré de prétendre que sur un champ de moutarde jaune d'une pose, il y en ait des dizaines de milliers qui sucent le nectar à mesure de son élaboration ; et si, par aventure, une abeille s'y risque, ils se mettent à la bousculer comme un joueur de football avec son ballon, de sorte que la pauvrete n'y revient plus. Et pour cause, elle, fille de reine, donc princesse, élevée dans un mignon berceau, nourrie du nectar le plus pur et de la poudre d'or des fleurs, être traitée de cette façon par des êtres si dégradés, autant mourir de faim. Mais l'héristalis semble être en diminution depuis quelques années, car il est certain que si les fosses à purin et les creux d'égoût étaient étanches, ce vilain dyptère ne tarderait pas à devenir un adversaire insignifiant pour nos avettes.

Il peut sembler, par ces quelques lignes, que l'abeille n'est entourée que d'ennemis et que tous les autres insectes cherchent à la piller ou à lui causer préjudice ; heureusement, ce n'est pas tout à fait le cas, car le nombre des insectes qui lui sont favorables, directement ou indirectement, est aussi élevé et 1938 a été, à ce point de vue, pour l'observateur, un enseignement et une révélation.

Elle nous a prouvé une fois de plus que l'homme, qui se croit le centre de l'univers, n'est qu'un présomptueux, car si l'on se penche sur la nature pour surprendre quelques-uns de ses secrets, l'on ne tarde pas à s'apercevoir que tout être qui vit est aussi un centre autour duquel gravitent d'autres êtres utiles ou nuisibles et que, dans la nature, il est un centre, le soleil, qui dispense sur notre globe la chaleur et la vie, mais qui dépend lui-même du seul grand centre : Dieu, le Créateur de l'univers. *P. Javet.*

Office et contrôle du miel en 1938

Les tableaux ci-annexés¹ nous dispensent de longs commentaires. Ils font remarquer les sections qui attachent de l'importance au contrôle, celles qui travaillent, celles qui veulent qu'il ne soit livré sur le marché que du miel impeccable. Nous devons cependant signaler que plusieurs sections n'ont fait contrôler que leur première récolte et nous ne connaissons pas les quantités

¹ qui paraîtront dans le prochain numéro.

ramassées en seconde. Si cette seconde récolte nous était connue, les récoltes moyennes par colonies seraient augmentées d'autant.

En 1937, le Haut Jura fut gratifié d'une récolte à peu près normale, puisque la quantité moyenne de miel signalée était de 12 kg. au Val-de-Travers et de 10 kg. aux Franches-Montagnes.

En 1938, les sections les plus favorisées se trouvent en plaine. Lucens annonce 19 kg. 500 et la Menthue 19 kg. de moyenne. En montagne, Pays d'Enhaut, 19 kg. 500.

Le Jura-Nord, qui signalait en 1937 2 kg., s'inscrit sur notre tableau de 1938 pour 15 kg.

La moyenne générale pour toute la Romande se montait en 1937 à 5 kg. 860, tandis que cette année elle est de 13 kg. 723. En 1937, 179 apiculteurs, possesseurs de 3834 ruches, ont fait contrôler 22,480 kg. de miel.

En 1938, 638 apiculteurs, possesseurs de 12,672 ruches, ont fait contrôler 173,891 kg. de miel.

Notre Office a expédié, cette année, 704 envois contre remboursements qui contenaient : 717 cartes de contrôles, 36 listes nominatives, 921 bulletins de contrôle, 406 bocaux-échantillons, 2432 étiquettes pour bocaux de 500 gr., 4444 étiquettes pour bocaux de 1 kg., 2124 bandes pour boîtes de 500 gr., 3198 bandes pour boîtes de 1 kg., 1833 bandes pour bidons, 3874 losanges.

Il a contrôlé directement 37 échantillons de miel.

Ces remboursements représentent une somme de Fr. 1398.35 et leurs affranchissements Fr. 225.25.

Actuellement, le prix du miel tend à s'affermir. Comme toutes les années d'abondance et malgré les avis répétés des dirigeants de l'apiculture, c'est la gabegie qui continue et l'on a offert à tous les prix. L'expérience de 1933 n'a donc servi à rien.

Le recensement fédéral de 1936, qui vient de paraître, donne des chiffres intéressants concernant l'apiculture.

La valeur des ruches en Suisse y est estimée à 14 millions et celle des installations à 30 millions de francs environ.

Toujours d'après l'appréciation du Bureau fédéral, la consommation annuelle en Suisse est de 25,000 quintaux de miel. Le 80 à 90 % de cette consommation provient de la production indigène.

En 1933, l'importation a été de 4105 quintaux, alors qu'elle tombait, en 1935, à 1266 quintaux métriques.

Les droits d'entrée sur le miel étranger, qui n'étaient que de Fr. 15.— par quintal en 1891 et de Fr. 40.— en 1902, ont été portés à Fr. 120.— en 1921. Ces droits ont garanti au miel du pays un prix minimum.

Le médecin cantonal neuchâtelois nous a interdit, au nom de la loi, d'utiliser nos bandes de garantie à cause de leur rédaction.

Le paragraphe contesté, qui, soit dit en passant, existe depuis que les bandes elles-mêmes existent, est le suivant :

« *Le miel naturel et ses propriétés.* Le miel pur d'abeilles est un produit naturel réunissant, sous un faible volume, une foule de substances qui forment un aliment puissant et un régénérateur sans égal. Il est la quintessence des fleurs, mais n'existe pas, comme on le croit couramment, dans sa forme de miel au sein des fleurs. Le nectar subit une grande transformation par les abeilles pour devenir le miel. »

Nous sommes actuellement en rapport avec le médecin cantonal neuchâtelois et avec le médecin fédéral pour apprendre ce que la loi autorise les apiculteurs à dire du miel. Nous mettrons toute la bonne volonté possible pour résoudre ce conflit.

Le Liebefeld nous a fait tenir une nouvelle liste des apiculteurs ayant adressé du miel pour la statistique. Cette liste, arrêtée au 30 décembre, porte 59 envois. C'est donc, ajoutés aux 33 annoncés le 3 novembre, 92 bocaux que le Liebefeld aurait reçu cette année. Ces envois se dénombrent comme suit, pour 1937 et 1938 :

	1937	1938	Total
Vaud	10	19	29
Fribourg	6	22	28
Valais	—	18	18
Neuchâtel	2	8	10
Genève	—	4	4
Berne	—	3	3
		Total	92

Charles Thiébaud.

Une introduction de reine

Je n'ai pas coutume de vous envoyer des nouvelles pour le *Bulletin*, je préfère lire, c'est l'égoïsme même.

1398 a été fertile en événements chez nous aussi. La partie Est du Val-de-Ruz, ordinairement privilégiée pour l'apiculture, a été moins bien partagée.

Les abeilles n'ont pas récolté sur le sapin qui coulait, elles ont préféré une petite récolte sur la fleur jusqu'au 10 juillet, puis, après une semaine de miellée du 17 au 23, l'élan est arrêté par la grêle pour cesser complètement après le gros orage du 6 août. L'arrière-automne fut magnifique, des apports de pollen dans chaque ruche engageaient les curieux à voir ce qui se passait à l'intérieur.

Une opération exceptionnelle pour la saison a été entreprise, *changement de reine bourdonneuse* avec la cage dite « Romande » du père Tripet.

Le 20 novembre, après avoir enlevé la reine défectueuse, la

cage avec la nouvelle reine et une grappe d'abeilles est placée sur la ruche orpheline ; le contact se fait par un canevas ; le 22 novembre, la cage est légèrement poussée de côté pour laisser passer une ou deux abeilles à la fois. Comme elles attendaient, elles se précipitent, puis se rangent au bord du trou en battant le rappel ; le tour est joué, les nouvelles venues sont acceptées. Je laisse faire pendant un jour, puis donne quelques bouffées de fumée d'une bonne pipe dans la cage garnie d'abeilles et les voilà qui descendent dans la ruche accompagnées de leur nouvelle majesté. Je referme la ruche et la mets au chaud, c'est le 23 novembre.

Le 14 décembre, il fait chaud, les abeilles sortent comme au printemps ; nous avons bénéficié d'une belle série, aussi la curiosité emporte l'apiculteur, il faut voir cette colonie. Eh bien, la reine a pondu deux cadres de couvain bien operculé dont les jeunes abeilles commencent de sortir.

La cage transparente est très intéressante pour ce travail, mes félicitations au père Tripet, de Chézard. E. Salchli.

Miel en sections

M. Schumacher demande dans le *Bulletin* de janvier, « Conseils aux débutants », de faire connaître des méthodes pour avoir du miel en sections. C'est assez difficile pour obtenir de beaux cadres présentant bien. Un peu plus de travail et surveillance sont nécessaires, peine bien récompensée en voyant le beau travail artistique de nos chères abeilles.

Dans les bonnes années de miellée, tout va bien, pas nécessaire d'être *apiculteur* pour mettre un capot, panier, boîte, etc., un coup d'œil de temps à autre pour voir l'avancement ou, si c'est nécessaire, mettre un deuxième étage, même un troisième ; quand tout va bien, les châteaux en Espagne (ou d'ailleurs !) sont bâtis en quelques jours. Quelle dégringolade l'année suivante ! Année nulle ou moyenne ; chez l'apiculteur prévoyant, le stock existe, il n'a pas voulu vendre à vil prix. Il aura toujours une réserve de cadres ou sections comme stimulant ou amorce pour les hausses.

Les années maigres sont plus nombreuses que les grasses, il nous faut mettre en pratique tous nos petits trucs si nous désirons avoir un peu de miel. M. Schumacher donne les conseils nécessaires sur la préparation des colonies pour avoir une récolte, faut-il répéter ici pour les mémoires faibles ou pour ceux qui ne lisent le *Bulletin* que de sept en quatorze ?

Une armée de fortes butineuses est nécessaire au commencement de la floraison ; dans certaines régions, c'est assez difficile sans avoir recours aux réunions ou au renforcement avec des

cadres de couvain mûr. Je préfère cette dernière méthode, c'est plus expéditif, essaimage pour ainsi dire nul, éclosion de quelques mille abeilles toutes les vingt-quatre heures. La reine a assez de place, dans le corps de ruche, pour sa ponte ; en mettant une hausse de sections amorcée en diagonale avec cire très mince, les cirières commenceront les bâtisses avec les apports du nectar. Il est préférable de mettre quelques sections bâties au centre des cadres, c'est un bon coup de fouet. Il faut vérifier le travail de construction de temps à autre, couper les ponts s'il y en a au centre des cadres, attendre que les sections soient bien terminées, *ne pas changer de cadres de place, de peur d'arrêter le travail.*

Deuxième méthode : Préparer une ruche comme ci-dessus, mettre une hausse avec cadres ordinaires pour miel coulé ; après quelques jours de récolte, les cadres du centre seront occupés par les abeilles en travail, en prendre deux que je mets dans les bords de la hausse, tous les autres doivent être remplacés par des sections bâties ou amorcées en diagonale. Avec cette manière de faire, les abeilles restent dans la hausse ; il arrive quelquefois que la reine monte et ponde sur un cadre du bord, bien rarement dans les sections.

Aussitôt la première récolte terminée, je prélève tous les cadres de miel à couler que je remplace par des sections, sauf les deux cadres du bord.

E. Tripet.

Echos de partout

Un règlement tessinois sur l'assurance contre la loque.

Le 23 décembre dernier, le Conseil d'Etat du Tessin a promulgué un règlement concernant l'assurance obligatoire des ruches contre les pertes occasionnées par la loque. Comme ce règlement contient des dispositions qui diffèrent assez sensiblement de celles actuellement en vigueur dans notre Romandie, nous pensons devoir le résumer brièvement.

La Caisse d'assurance de la Société tessinoise d'apiculture est chargée, sous le contrôle de l'Etat, de l'encaissement des contributions et du payement des indemnités. La contribution est fixée, pour 10 ans, à 20 centimes par ruche, minimum 50 centimes. Les indemnités sont établies sur préavis de l'inspecteur cantonal, en tenant compte de toutes les pertes occasionnées par la maladie ; elle ne peut être supérieure à fr. 30.— par colonie, les essaims de l'année n'étant pas comptés. Celui qui a fait une déclaration inexacte ne reçoit aucune indemnité. En cas d'épizootie grave, les prestations de la caisse peuvent être réduites. Les apiculteurs affiliés depuis moins de deux ans à la caisse ne reçoivent que le 50 % de l'indemnité réglementaire. L'apparition de la maladie doit être

annoncée immédiatement au Département de l'agriculture qui prend les mesures nécessaires. Les apiculteurs ne faisant pas partie de la Société cantonale sont tenus de s'assurer auprès de cette société. Les conflits éventuels sont portés devant le Département de l'agriculture, qui tranche sans recours.

L'assurance ne couvre que les pertes causées par la loque à l'exclusion de tout autre dommage ; l'acariose et la nosémose ne sont donc pas comprises.

De plus en plus fort.

Nous avons raconté, il y a quelque temps, comment plusieurs journaux rapportent les découvertes de M. Françon, cet observateur si sagace, qui a trouvé que les abeilles peuvent dire à leurs camarades l'endroit où elles pourront récolter du miel, du nectar ou du sucre. L'histoire continue à circuler et, comme l'ourson de Rabelais, elle embellit à mesure qu'elle avance en âge. Un journal de Paris annonce maintenant que les abeilles peuvent indiquer aux travailleuses, avant leur départ et de très loin, plusieurs kilomètres, la distance, la nature du trésor et même la couleur des fleurs, tout cela d'après M. Françon toujours.

Un espoir déçu.

Les mêmes journaux ont rapporté, au printemps dernier, qu'un explorateur avait découvert quelque part en Afrique une race d'abeilles sans aiguillon, comme il en existe plusieurs espèces dans certains pays chauds. Au prix de difficultés inouïes, il avait réussi à s'emparer d'une colonie dont il fit cadeau au Jardin zoologique de Londres qui se proposait d'en tirer une race nouvelle à l'usage spécial des ennemis des piqures. Vous entendez de chez vous les commentaires. Chacun se proposait d'établir une ruche sur sa fenêtre et se réjouissait d'avance de pouvoir prendre, chaque matin, du miel frais pour ses tartines. Mais on annonce que les précieuses bestioles n'ont pas donné d'essaim l'été dernier. Elles n'en donneront pas non plus l'été prochain, car, soit nostalgie, soit froid ou famine, elles sont mortes aux environs de Noël ; les brouillards de la Tamise n'ont pas convenu à leur tempérament.

Adieu veau, vache, cochon, poulets, couvée !

La fièvre aphteuse et le miel.

Nous savons qu'il faut être prudent en parlant des vertus du miel, sous peine d'attirer sur soi les foudres de la faculté. Toutefois, plusieurs journaux ayant parlé et parlant encore du traitement de la fièvre aphteuse par le miel, il nous paraît qu'il est

permis d'en parler et même d'en reparler dans un journal apicole. Voici donc encore deux citations des résultats obtenus par ce traitement.

Dans le canton d'Argovie, un paysan a soigné ses 30 vaches en leur lavant la bouche, plusieurs fois par jour, avec du miel dissous dans une infusion de sauge. Au bout de trois jours, la plupart des animaux ont commencé à manger et la lactation a repris. Le vétérinaire lui-même était étonné.

Dans le canton de Lucerne, un autre agriculteur ayant lui aussi une trentaine de bovins malades, le soigna comme suit : il plongeait, dans du bon miel liquide, un chiffon grand à peu près comme un mouchoir de poche, qu'il introduisit aussi loin qu'il put dans la bouche des animaux, tout en le retenant par un coin. Les vaches sucèrent lentement le miel, qui put ainsi entrer en contact direct avec les aphtes. Les onglons furent badigeonnés avec du miel. Le traitement fut répété quatre fois par jour et le résultat fut surprenant.

La dose de venin.

Suivant le Dr Forster, la vésicule à venin des abeilles est à peu près vide au moment de leur éclosion. Elle en contient encore très peu après un ou deux jours, puis la dose augmente graduellement. C'est vers le quinzième jour, soit lorsque les ouvrières arrivent à l'âge du service militaire, qu'elle arrive à son maximum ; après quoi, elle reste stationnaire jusqu'à la fin, l'organisme n'en produisant plus.

J. Magnenat.

Simple constatations

Le journal des paysans vaudois, la *Terre Vaudoise*, a publié, l'an dernier, dans presque tous ses numéros une photographie avec notice des plantes nuisibles à l'agriculture et les moyens de les détruire. Il résulte de cette étude que ce sont presque toutes nos principales fleurs mellifères qui sont attaquées, à commencer par les dents-de-lion, cardamines, salsifis, sauges, ombellifères, etc., etc.

Si les vœux de nos agronomes se réalisaient, nous ne connaîtrions plus le miel jaune, le miel de fleurs.

Heureusement pour nous, apiculteurs, que les moyens préconisés de destruction ne peuvent être observés que partiellement, soit le fauchage précoce et le pâturage intensif du printemps. De plus, la nature garde toujours ses droits.

Et voici qu'en cette même année 1938, par coïncidence et semble-t-il par ironie, nos braves sapins semblent dire à ces Mes-

sieurs les ingénieurs : Vous ne nous aurez pas, nous, on est là, on donne, on peut donner et on redonnera.

Il en est de même pour la disparition des haies et buissons de noisetiers et de saules, seuls vrais stimulants de nos colonies au printemps et qui sont exempts des traitements avec liquide suspect.

On accuse parfois le paysan de tout détruire et de contrarier la belle nature. C'est-il toujours vrai ?

J'avais personnellement un magnifique taillis de 50 ares au bas d'un champ et bordé par un petit ruisseau. Toutes les essences y étaient représentées et dans le sous-bois de magnifiques framboisiers faisaient l'affaire et des abeilles et de ma famille. De plus, ce petit bois, par ses grandes herbes, était connu des lièvres et... des chasseurs.

Survint, il y a quelques années, le remaniement parcellaire et avec lui la série des lettres chargées, dont l'une ainsi conçue :

« Vous avez du tant au tant pour arracher votre bois, à ce défaut le travail sera effectué à vos frais. »

A contre cœur, j'ai enlevé ces belles « matannes » où j'avais pour trois années sur dix du bois à brûler. Je récolte aujourd'hui du mauvais fourrage et de mauvaises pommes de terre, et le tout encore raviné par le petit ruisseau. Sur le tout, enfin, a encore plané une charmante petite facture dont je ne vous parlerai jamais.

Que conclure de cela ?

Que la science cherche à nous enlever nos fleurs et ne les remplace pas ou peu.

Que la culture intensive fait perdre à nos fleurs leur bel éclat, quand elle ne les étouffe pas.

Que les paysans ne sont pas toujours les seuls responsables de la disparition des beautés de la nature et que ces défrichements en service commandé ne leur plaisent pas toujours.

Je m'empresse de dire que, pour y avoir participé, je suis tout à fait partisan de ces améliorations pour un prix normal, mais, que diable ! que dans les terres trop tourbeuses ou manquant de pente, etc., on laisse le propriétaire libre, surtout le propriétaire apiculteur.

Il y aurait encore à parler de la forêt, coupe rase, coupe jardinatoire et enfin de la nouvelle orientation de production agricole et par suite apicole.

Chers amis apiculteurs, excusez-moi ces lignes confuses. Elles sont d'un simple paysan ou pour mieux dire « d'un paysan simple ».

Assens, 15 janvier 1939.

S. Chambettaz.

(*Réd. — Cri d'alarme, bien justifié. Merci.*)

Les années d'enfance du « Bulletin »

1885

Dans toute cette année du *Bulletin*, le « Calendrier », devenu plus tard la « Conduite du rucher » de M. Bertrand, va être remplacé par l'excellent « Guide de l'apiculteur anglais », fort bien traduit par M. Bertrand lui-même. Cet ouvrage est entre les mains de très nombreux lecteurs du *Bulletin* ; je me dispenserai donc d'en donner de longs extraits. Qu'on me permette pourtant celui-ci, tiré de l'Introduction :

« Bien que tout le monde puisse tenir des abeilles, il n'est pas donné à chacun de devenir un apiculteur consommé. Il n'y a que l'énergie et la persévérance, jointes à des facultés d'observation, qui puissent assurer un véritable succès. »

A méditer par ceux qui, devenus propriétaires de ruches, voient tout de suite très grand et veulent, comme on dit, tout manger.

Ceux qui ont eu l'avantage de connaître le si distingué président de l'Association des apiculteurs anglais se souviennent de cet homme grave, dont toutes les paroles et tous les actes, même une prise de vue photographique, étaient empreints du même sérieux. Tout en lui donnant la parole, M. Bertrand reconnaît que M. Cowan est plus exigeant que lui-même, ce qui s'explique peut-être par le climat si humide de l'Angleterre, où les abeilles réclament plus de soins qu'ailleurs.

C'est l'occasion, pour ceux qui le possèdent, de relire ce « Guide » si bien fait.

On ne rit guère avec M. Cowan ; mais M. Ch. Dadant se charge de nous déridier en nous racontant ses homériques débuts en apiculture, et c'est une belle leçon de persévérance.

Il n'avait que dix ans quand M. le curé, ayant vu qu'il prenait intérêt aux abeilles, lui permit d'assister à une opération dans son rucher. Cuirassé de vieux habits en couches multiples et d'un casque en fil de fer sous lesquels il étouffe sans se plaindre, il tient bon jusqu'au bout. Mais voilà que, au cours de la besogne, survient un troisième personnage, un garçon boucher qui, devant se marier le lendemain, vient pour se confesser. Le bon curé le prie d'attendre un peu, et surtout de s'éloigner, de peur des piqûres. « Oh ! dit le gaillard, moi qui ne crains pas un bœuf, je n'aurai pas peur d'une mouche. » Et, en effet, son nez s'avance par moments jusqu'aux abeilles, gênant l'opérateur, si bien qu'excédé, le malicieux curé finit par donner sur la dernière ruche visitée un coup sec dont l'effet est instantané. Le pauvre garçon, criblé bientôt d'aiguillons, se sauve en criant : « Ah ! les mâtines, elles sont bien pires que des bœufs. » « Il sera joli gar-

çon demain », murmure le curé avec un sourire. Et, en effet, le lendemain, quand il se présenta pour conduire sa fiancée à l'église, elle ne le reconnut pas, même à la voix.

Bientôt après, l'enfant eut le bonheur de recevoir du brave curé un essaim qui le rendit fou de joie. L'histoire, pourtant, finit mal : la ruche essaima l'année suivante ; mais une trombe survenue pendant l'été emporta tout.

Dix années passent. Dadant, jeune employé de commerce, voit un jour des gamins chasser au moyen du feu des abeilles logées dans le tronc d'un vieux tilleul. Il réussit à recueillir le groupe qui s'est reformé et il lui faut sans retard une ruche. Mais c'est dimanche, et le marchand refuse absolument de le servir. « Je regrette, dit le jeune homme : vous ne voulez pas me la vendre, eh bien, je vous la vole. » Et il s'enfuit avec l'objet convoité. L'essaim monte docilement dans le panier ; tout va bien ; mais il faut un plateau. Un couvercle de citerne va faire l'affaire. Comme tout s'arrange !

Au milieu de la nuit, réveil en sursaut. Il se fait un grand bruit dans la citerne. De sinistres clapotements sont répercutés par la voûte. Puis c'est un cri, une espèce de sanglot, et enfin silence de mort.

Le pauvre garçon, affolé, court à toutes les portes, réveille tout le monde pour s'assurer qu'il ne manque personne. On va enfin avec une lanterne à la citerne. Un gros chat blanc flottait sur l'eau.

Le lendemain, Dadant va payer sa ruche et achète cinq livres de cassonade, dont il met une poignée dans sa ruche. Les abeilles la jettent dehors, à son grand scandale, car il voit les guêpes s'emparer pour en faire leur profit.

Il fait ensuite fabriquer deux ruches avec hausses, mais elles sont si mal faites qu'il ne peut les utiliser. Il se met lui-même à l'ouvrage, et réussit.

Il n'est pas au bout de ses déboires : un essaim ayant pénétré dans la chambre d'une voisine, celle-ci chasse les abeilles à coups de balai, avec le résultat qu'on imagine. Dadant doit transporter ses ruches ailleurs. L'hiver suivant, par une nuit de tempête et de neige, elles sont culbutées et tout finit par périr. Le pauvre Dadant se remémore mélancoliquement le vieux dicton :

« Voulez-vous voir vos revenus aller et venir,
Mettez-les en mouches ou en brebis. »

Bien des années plus tard, alors que Dadant est marié déjà, un beau rayon de miel, suspendu avec son cadre dans une des salles de l'Exposition de Paris, fascine ses regards et réveille ses instincts d'apiculteur. Il réussit plus tard à recueillir un essaim

de Pâques, essaim de misère, qu'il loge dans une ruche de sa fabrication, au grand scandale du vendeur superstitieux, qui voit là un présage de malheur pour son propre rucher.

Tout paraît cependant aller au mieux ; Dadant achète encore six ruches ; mais, au printemps suivant, il grêle, il neige ; Dadant, trop occupé, délaisse ses abeilles, et toutes périssent. L'histoire, pour le moment, finit là.

Ne fallait-il pas avoir l'amour des abeilles chevillé au cœur pour recommencer ?

M. de Layens continue à être un zélé collaborateur du *Bulletin*. Il donne entre autres des recettes très explicites pour faire une excellente eau-de-vie de miel, ce dont s'indigne M. Humbert Droz qui, dans l'assemblée du 16 mai, va se lever pour dire qu'il espère qu'on ne pensera jamais, dans notre Suisse française, à transformer le miel, ce produit exquis, en cette liqueur malfaisante et grossière qu'on appelle l'eau-de-vie.

(A suivre.)

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)

Mois de décembre 1938

Genève	3.78	Aarau	4.30
Nyon	4.—	Lenzburg	4.30
Lausanne	3.90	Brougg	—.—
Vevey	3.86	Baden	4.20
Montreux	4.25	Lucerne	4.30
Aigle	—.—	Zoug	4.43
Yverdon	4.12	Zurich	4.40
Payerne	4.50	Dietikon	4.40
Chaux-de-Fonds	3.75	Winterthour	4.21
Le Locle	4.—	Schaffhouse	4.40
Berne	—.—	Frauenfeld	4.30
Thoune	4.30	St-Gall	4.47
Langnau	—.—	Hérisau	—.—
Berthoud	4.50	Appenzell	—.—
Bienne	4.—	Buchs	—.—
Granges	4.12	Altstätten	—.—
Porrentruy	4.50	Coire	4.75
Soleure	4.—	Bellinzone	4.—
Langenthal	4.30	Locarno	—.—
Bâle	4.53	Lugano	4.05
Rheinfelden	—.—		
Olten	4.—		
Zofingue	4.25	Prix moyen suisse	4.21

Flore mellifère

Depuis un certain nombre d'années, les emblavures ont augmenté considérablement dans nos contrées de plaine. Ce que dit l'article de M. Chambettaz vient encore le confirmer, la nouvelle orientation de l'agriculture viendra encore aggraver la situation. Il faut que l'apiculteur se préoccupe de l'avenir, sans se décourager, mais en cherchant les moyens de se tirer d'affaire. Or, il reste, malgré tout, bien des portes de sortie, des terrains où il est possible de semer des plantes qui ne nuiront à personne et seront au contraire utiles à nos abeilles. Nous indiquons ci-après quelques plantes qui se sèmeront dès maintenant ou un peu plus tard. A chacun de faire sa petite part, sans négliger les interventions auprès des autorités communales, cantonales, forestières, pour la plantation d'essences mellifères. Si chacun intervient, le succès... et la récolte viendront.

Le *mélilot jaune* fleurit de mai à septembre. Il prospère très bien le long des chemins, au bord des champs, à la lisière des forêts et clairières humides. Cette sorte demande en effet un terrain plutôt humide, c'est là la cause de certains insuccès quand on a semé dans un sol sec et pierreux.

Le *mélilot blanc* affectionne surtout les terrains vagues et pierreux, secs, où rien ne pousse. La floraison dure comme pour le mélilot jaune.

Semis. Les graines semées en mars-avril doivent à peine être enterrées. La levée s'obtient immédiatement. Sur les feuilles des clairières, en forêt, il suffit de remuer un peu les feuilles. Le mélilot, une fois introduit dans un terrain, se resème de lui-même. Un terrain de quelque mille mètres carrés, semé de mélilot, est capable de fournir une récolte à plusieurs ruchers (ou en tout cas de précieux entretiens, alors que toute récolte ailleurs est nulle. *Réd.*). Le mélilot jaune passe pour le plus mellifère.

Aux fournisseurs déjà indiqués précédemment, nous avons le plaisir d'ajouter M. A. Breton, à Courgenay (Jura bernois). Voici ses prix et conditions : 70 ct. par 100 grammes ; fr. 1.20 pour 200 grammes ; fr. 2.50 pour 500 grammes, le tout contre remboursement.

Verge d'or (solidago). Hauteur 1 m. à 1 m. 50. Plante ornementale, vivace, fleurit au début de septembre, très mellifère, fournit un appoint à une époque où la disette est très grande. Très résistante, elle se multiplie rapidement et étouffe même les ronces et les orties... Prix : 50 ct. le paquet.

Grande berce du Caucase, souvent décrite dans notre *Bulletin*. Hauteur : jusqu'à 3 m. Plante ornementale, fleurs blanches en

ombelles splendides de 30 cm. de diamètre et plus. Vivace, en terrain acide très mellifère. Deux cents à trois cents abeilles peuvent s'y compter sur une seule fleur. Prix : 50 ct. le paquet, à la même adresse que ci-dessus.

Le prix d'achat de toutes ces graines paraît élevé, mais elles coûtent très cher dans le commerce, paraît-il. Toutefois, ce n'est guère qu'au début, car une fois ensemencée sur terrain convenant, on n'a plus à s'en occuper les années suivantes.

M. Breton nous annonce vouloir essayer encore la *grande bruyère du Cap*, vivace sur terrain siliceux, culture spéciale. Le gramme coûte fr. 2.—. Il en communiquera le résultat plus tard, après expérience.

Nous remercions M. Breton de ses communications et ne pouvons qu'encourager ces essais qui combleront en partie les déficits causés par les faits que nous mentionnons au début de cet article.

Schumacher.

Comptes de la Caisse cantonale vaudoise d'assurance contre la loque et l'acariose

1936

Dépenses en 1936, soit :	Recettes	Dépenses
Indemnités et inspecteurs		Fr. 6,733.70
Défalcation de contribution, ruches recensées dont la contribution n'a pas été payée		» 42.—
Contributions perçues en 1936	Fr. 6,851.40	
Subside fédéral	» 246.15	
Solde actif versé au fonds de réserve		» 321.85
	Fr. 7,097.55	Fr. 7,097.55
Fonds de réserve au 31 décembre 1936 : Fr. 34,858.70.		

1937

	Recettes	Dépenses
Dépenses en 1937		Fr. 9,035.80
Contributions perçues :		
23,964 ruchers à 25 ct.	Fr. 5,991.15	
Subside fédéral (acariose)	» 307.60	
Solde passif couvert par le fonds de réserve	» 2,737.05	
	Fr. 9,035.80	Fr. 9,035.80
Fonds de réserve au 31 décembre 1937 : Fr. 33,687.50.		

RÉSULTATS DU CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la „ Société Romande d'Apiculture " en 1938

Nos des colonnes 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

Echelle de pointage	6	6	6	10	5	10	10	4	10	6	5	7	10	5	100		
Noms et prénoms des apiculteurs concourants et domicile	Nombre de ruches	Aspect général Situation	Habitations, état extérieur entretien	Constructions mesures exactes	Populations	Reines (beauté, âge, marquage)	Bâtisses	Ponte et couvain	Disposition et quantité de provisions	Eat intérieur, propreté	Ouillage et matériel d'exploitation	Annotation concernant les colonies	Comptabilité	Connaissances théoriques et pratiques	Elevage	Total des points obtenus	Récompenses obtenues
<i>Catégorie vétérans</i>																	
1. Jeanneret Henri, Chésereux . . .	23																Médaille d'or de vétéran
2. Gianina Emile, Gingins . . .	10																Médaille d'or de vétéran
<i>1re catégorie</i>																	
1. Soavi Marcel, Gingins	48	6	6	5	9	4	10	9	4	10	6	5	7	10	4	95	Médaille d'honneur de la F. R. des Stés d'agriculture
2. Bassin Edmond, Marchissy . .	113	6	6	6	10	4	9	10	4	9	6	4	7	10	2	93	Médaille d'or et fr. 16.—
3. Paréaz Julien et fils, La Rippe	294	6	6	5	9	4	9	10	4	9	6	4	6	10	4	92	Médaille d'or et fr. 16.—
4. Rubin Ernest, Longirod . . .	49	6	4	5	10	5	8	10	4	8	6	5	7	9	4	91	Médaille d'or et fr. 16.—
5. Despond Ulrich, Le Vaud . . .	33	6	5	5	9	4	7	9	4	8	6	3	6	8	5	85	Médaille d'argent et fr. 13.—
6. Bær Charles, Gingins	60	5	6	5	8	4	8	9	4	8	5	4	7	8	3	84	Médaille d'argent et fr. 13.—
7. Durgnat Emile, Vinzel	50	5	4	4	9	4	7	8	4	8	6	5	7	9	4	84	Médaille d'argent et fr. 13.—
8. Simond Paul, Givrins	126	6	5	5	10	4	8	9	4	9	6	2	—	9	4	82	Médaille d'argent et fr. 13.—
9. Theintz François, Aubonne . .	31	4	4	4	9	4	9	9	4	8	4	4	6	8	4	81	Médaille d'argent et fr. 13.—
10. Luthi William, Apples	24	5	5	4	10	4	9	9	4	9	5	4	4	8	1	81	Médaille d'argent et fr. 13.—
11. Reymond François, St-Cergue	23	4	4	5	8	4	8	10	4	8	4	5	3	8	—	75	Méd. de bronze et fr. 10.—
12. Bory Ernest, Givrins	31	6	4	5	9	4	7	9	4	9	5	—	—	8	2	72	Méd. de bronze et fr. 10.—
13. Luthi Robert, Plan s. Aubonne .	25	3	4	3	10	4	7	9	4	7	4	2	—	6	—	63	Mention honorable
<i>2me catégorie</i>																	
1. Gonthier Charles, Bougy . . .	16	5	6	4	9	5	9	10	4	9	5	5	7	9	5	92	Médaille d'or et fr. 16.—
2. Joly Charles, Nyon	21	6	5	4	10	4	8	9	4	7	5	3	6	8	2	81	Médaille d'argent et fr. 13.—
3. Hurni Charles, La Rippe . . .	15	6	6	4	8	4	8	9	4	10	4	4	6	8	—	81	Médaille d'argent et fr. 13.—
<i>3me catégorie</i>																	
1. Corbaz René, Grens	7	5	6	5	8	4	7	9	4	9	5	5	3	8	—	78	Méd. de bronze et fr. 10.—

Question

Y a-t-il possibilité et avantage à nourrir nos abeilles avec du cidre doux, auquel on ajouterait sucre ou miel ?

Prière à tous ceux qui ont quelque expérience de bien vouloir en faire part au *Bulletin*.

Thérapeutique de la fièvre aphteuse

Nous apprenons qu'un agriculteur de Chamblon, M. Burri, soigne son bétail atteint de fièvre aphteuse par le miel.

Mode d'emploi : Diluer le miel dans de l'eau (pas trop liquide), prendre des linges assez longs, tremper la partie centrale dans le liquide, bien l'en saturer (pas le liquide), tordre légèrement, placer la partie imprégnée dans la bouche de l'animal, attacher les extrémités aux cornes, renouveler deux à trois fois par jour. Les aphtes guérissent très rapidement et le bétail est très friand de ce remède.

B. C. J.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 13 février, à 20 h. 30, au local, Rue de Cornavin 4.
Sujet : Je débute dans l'apiculture, par O. Pfenninger.

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée ordinaire est convoquée pour le dimanche 12 février, à 14 h. 15, à l'Ecole Normale, place de l'Ours, à Lausanne. Ordre du jour statutaire.

Conférence de M. Louis Marguerat sur le sujet : « Comment je travaille ».

Il sera extrêmement intéressant d'entendre de la bouche même de celui qui l'applique, la méthode d'exploitation de ses ruchers, par l'un des apiculteurs les plus autorisés de la Suisse romande. Tous nos sociétaires soucieux de belles récoltes voudront écouter les conseils du praticien hors pair, qui nous fait l'honneur de venir nous déceler ses meilleurs procédés.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

O. Niquille. — Genève, le 18 janvier 1939.

Belles sorties des abeilles lundi 9 courant, par ce temps chaud, elles ont pu sortir les mortes et se vider, point de maladies, par contre la ponte a dû recommencer, elles recherchent l'eau.

Les crocus commencent à poindre et les noisetiers vont ouvrir leurs chatons, quels beaux jours en perspective.

A bâtons rompus.

— Bonjour, Monsieur le président.

— Bonjour, Monsieur, que désirez-vous ?

— Monsieur le président, je m'appelle Ixe, je suis un débutant en apiculture et fais partie de la Société seulement depuis quelques mois.

— Oui, je sais, enchanté de faire votre connaissance.

— J'aimerais savoir, Monsieur le président, ce qu'il faut faire au rucher par ces temps froids, il a fait cette nuit —18°.

— Si vous avez hiverné convenablement vos abeilles, il n'y a pas autre chose à faire qu'à laisser vos ruches bien tranquilles, de veiller que rien ne les dérange, de s'assurer que vos toits sont bien étanches et c'est tout.

— Oui, mais il y a un fort amoncellement de neige devant les ruches, or, par les jours ensoleillés qu'il a fait cette semaine, il y avait passablement d'abeilles qui sortaient, j'en ai trouvé un grand nombre mortes dans la neige.

— Répandez simplement de la paille, ou du foin, du regain, ou encore des branches de sapins, des copeaux de bois, de la balle d'avoine, en un mot n'importe quelle matière sèche, devant les ruches, les abeilles se poseront dessus et ne seront pas saisies par le froid de la neige lorsqu'elles se poseront sur ce blanc linceul. Au surplus, les abeilles mortes que vous avez aperçues, ce sont celles qui ont fini leur existence et qui ont été sorties par les nettoyeuses, ou celles qui, sentant leur fin prochaine, viennent mourir hors de la ruche, ce qu'elles font en général toujours lorsque le temps le permet.

A la rigueur, suivant l'exposition de votre rucher, vous pourriez mettre provisoirement, devant l'entrée de vos colonies, une tuile ou une planche inclinée, masquant ainsi les rayons du soleil au trou de vol, ce qui aura pour effet de restreindre quelque peu la sortie des abeilles ; c'est un moyen que l'on préconisait beaucoup jadis, mais que, de nos jours, on a à peu près abandonné, on préfère laisser sortir les abeilles quand bon leur semble. L'entrée n'étant pas masquée, il y a moins de pertes lors des vols de propreté et celles qui, entre temps, éprouvent un urgent besoin de se vider peuvent quitter la ruche sans provoquer de l'agitation, toujours préjudiciable et par contre-coup éviter certaines maladies.

— Je vous remercie de vos renseignements auxquels je n'avais pas songé.

— Permettez encore un mot, cher Monsieur. S'il n'y a rien à faire au rucher, par contre, au laboratoire, il y a beaucoup de travail.

— Pas possible, et lequel ?

— Tout d'abord, faire une revision complète des rayons de réserve que vous possédez, hausses et corps de ruches, ce matériel date sans doute depuis plusieurs années, puisque vous l'avez acheté d'occasion.

Les rayons du corps de ruche, bosselés, troués, possédant un grand nombre de cellules de mâles surtout au centre, ceux qui ont éventuellement été détériorés par la fausse-teigne, doivent sans hésitation aucune être réformés, il y a lieu de les adresser, sans retard, à un fabricant de cire gaufrée, voyez les annonces dans le *Bulletin*. En retour, vous recevrez de belles feuilles de cire gaufrée, qui feront plaisir à vos abeilles et vous assureront à vous-même une population plus nombreuse et une récolte plus abondante.

Vous pouvez déjà préparer vos cadres, mettre les fils de fer, ce travail doit toujours être fait à l'avance, par contre il vaut mieux attendre le mois d'avril pour fixer les gaufres, afin que celles-ci ne se gondolent pas.

Pour les rayons de hausse, faire également un tri. Placer dans l'armoire à rayons la première catégorie, c'est-à-dire les cadres en bon état, bien construits, n'ayant ni trous, ni bosselures, ni cellules de mâles.

La seconde catégorie comprend les rayons possédant, par suite de circonstances diverses, des trous, des creux ou quelques autres accrocs, mais qui peuvent facilement être réparés par les abeilles.

Le solde des cadres restant forme la troisième catégorie.

Parmi ceux-ci, faites encore un tri, en sortant ceux bien construits, mais possédant, au centre du rayon ou à un angle, quelques constructions de cellules de mâles ; avec un couteau effilé, préalablement chauffé dans l'eau chaude, découpez la partie du rayon contenant ces cellules de mâles et enle-

vez-les, cela fait, par la suite, un cadre troué que vous mettrez avec ceux déjà mis de côté et qui possèdent également un ou plusieurs vides, gardez-les soigneusement en bloc, dans une partie de l'armoire à rayons ; tous les autres cadres de cette catégorie doivent être envoyés à la fonte avec ceux du corps de ruches préparés à cet effet.

— C'est facile à faire, mais je ne saisis pas très bien pourquoi certains rayons peuvent être réparés par les abeilles et d'autres aller à la fonte.

— Pour ce qui concerne les rayons qui peuvent être restaurés, attendez la période d'essaimage. Lorsqu'elle sera proche, mettez tous ces cadres dans une ou deux hausses vides ; préparez à l'avance un plateau et un toit de fortune pour chaque hausse.

A l'arrivée d'un essaim, mettez celui-ci dans une des hausses ainsi organisée, avec un nourrisseur.

Cet essaim aura tôt fait, surtout s'il est un peu nourri, de remplacer ces malencontreux trous par de belles constructions en cellules à miel dont vous serez enchanté.

Quant aux cadres défectueux qu'il faut envoyer à la fonte, ceux-ci constituent une perte assez élevée pour l'emmagasiner du miel, compliquent le travail de désoperculation et d'extraction, sans compter que les cadres qui, par mégarde, ont pu être rongés par la fausse-teigne, sont une gêne pour les abeilles et ne sont jamais reconstruits par elles.

— C'est parfait, mais vous me parlez de cellules à miel, je croyais qu'il n'y avait que deux genres de cellules.

— Non, il y en a quatre : les cellules à couvain, les cellules à miel, qui sont plus longues, plus inclinées et légèrement plus grandes, examinez un cadre avec une loupe et vous verrez la différence, puis il y a les cellules de mâles et celles de reines.

— Je suis très content, Monsieur le président, des renseignements que vous avez eu l'obligeance de m'indiquer, je vous en remercie infiniment, mais je ne veux pas abuser de votre temps ; toutefois, vous me permettrez bien de venir vous demander à l'occasion d'autres conseils.

— A votre grand service, Monsieur Ixe, j'aurai encore à vous dire où et comment il faut placer les essaims dont je viens de vous entretenir, suivant que vous désirez accroître le nombre de vos colonies ou, au contraire, augmenter la production du miel, ce sera pour une prochaine occasion. *Nini.*

A VENDRE

UNE MACHINE A ECRIRE

usagée, remise à neuf. S'adresser au bureau des annonces, à **Corcelles** (Ntel).

LA PUBLICITÉ

dans le „ Bulletin de la Société Romande d'Apiculture “

PORTE ET RAPPORTE BEAUCOUP !
